

OPEN DE MARSEILLE
Golf de La Bastide de La Salette
22-23 septembre 2023

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s à la FFG ou à une Fédération étrangère
Licence, certificat médical avant la date limite d'inscription.

Dames et messieurs : Index ramenés à 36 pour les hommes et les femmes

1^{ère} série Homme : index inférieur à 12,4

1^{ère} série Dame : index inférieur ou égal à 18,4

2^{ème} série Homme : Index de 12,5 à 24,4

2^{ème} série Dame : index supérieur à 18,4

3^{ème} série Homme : Index supérieur à 24,4

FORME DE JEU

Brut et net stableford – Choix de jeu le vendredi 22 ou le samedi 23 septembre.

Marques départs : Dames : repères bleus et rouges Messieurs : repères blancs et jaunes

Départs dans l'ordre croissant des index

Départage : il se fera sur le score des 9, 6, 3 et derniers trous pour le net. Pour le classement brut, un play off opposera les joueurs ex aequo sur le trou n°18 le dimanche 24 septembre à 17h00

Remise des prix le dimanche à 18h45 suivie d'un apéritif dinatoire

CONCOURS DE DRIVE

Marques Bleues : Trou n° 3

Marques Rouges : Trou n° 13

Marques Blanches : Trou n° 9

Marques Jaunes : Trou n° 3

CONCOURS DE PRECISION : un concours Hommes et un Concours Femmes au trou n°18

ENGAGEMENTS

Ouverture des inscriptions le 1^{er} septembre 2023 :inscriptions, accompagnées du règlement (par chèques ou CB) **avant le jeudi 21 septembre 2023.**

Joueurs Extérieurs : 85 €

Membres du Golf de la Bastide de la Salette 35 €

Membre de l'AS : 25 €

Règlements à l'ordre de : Golf de la Bastide de la Salette

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Directeur du Tournoi : André Castellotti

Arbitre : Guillaume Tron-Lozai